



CFBL

Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

Info n° 5

Garder un train d'avance

BUREAUX EN LIMOUSIN-AUVERGNE

SIÈGE SOCIAL ET SIÈGE SECTION LIMOUSIN-AUVERGNE

Z.A. du Theil - BP 85
19203 USSEL CEDEX
Tél. 05 55 46 35 00
Fax 05 55 46 35 01
E-mail : cfbl@cfbl.fr

SALON LA TOUR

ZA de Beausoleil
19510 SALON LA TOUR
Tél. 05 55 73 49 77
Fax 05 55 97 98 25
E-mail : beausoleil@cfbl.fr

BUREAUX EN BOURGOGNE

SIÈGE SECTION BOURGOGNE CFBL BUREAU CÔTE D'OR ET YONNE

Parc de Mirande
14 F, rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tél. 03 80 68 44 44
Fax 03 80 67 77 20
E-mail : dijon@cfbl.fr

CFBL BUREAU MORVAN

10, rue Mazagran
71400 AUTUN
Tél. 03 85 86 01 30
Fax 03 85 86 01 39
E-mail : autun@cfbl.fr

CFBL BUREAU NIÈVRE

6, rue Claude Tillier
58000 NEVERS
Tél. 03 86 93 02 90
Fax 03 86 36 22 43
E-mail : never@cfbl.fr

CFBL BUREAU SAÔNE-ET-LOIRE

Route de Mâcon
71960 LA ROCHE VINEUSE
Tél. 03 85 51 66 10
Fax 03 85 37 75 93
E-mail : laroche@cfbl.fr



"Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures"

Le premier exercice de CFBL vient de s'achever et avec lui se clôt le premier bilan complet depuis la fusion des régions Auvergne, Bourgogne et Limousin.

C'est l'occasion dans ce CFBL Info n° 5 de vous présenter le rapport d'activité et les résultats de cette année écoulée. En revanche, la prise de connaissance de ces informations ne doit pas vous satisfaire au point de vous faire renoncer aux assemblées statutaires qui se dérouleront dans un mois. Au contraire, la bonne santé de votre coopérative doit être une incitation à participer en nombre aux assemblées générales qui détailleront les activités et leurs résultats.

Pour conserver la proximité qui nous semble indispensable entre les propriétaires forestiers producteurs et leur coopérative, les assemblées se dérouleront en plusieurs phases :

- L'assemblée générale de la **section Bourgogne** aura lieu le **mercredi 9 mars 2005** à partir de 10 heures à la ferme de Couhard à AUTUN (71).
- L'assemblée générale de la **section Auvergne Limousin** aura lieu le **lendemain jeudi 10 mars 2005** à 10 heures à la Mairie d'USSEL (19).
- L'**assemblée générale plénière** qui se tiendra cette année en Bourgogne aura lieu le **mardi 30 mars 2005**, à la Galerie Européenne de la forêt et du bois de Dompierre-les-Ormes (71).

Cette dernière réunion sera aussi l'occasion de visiter, d'une part la galerie Européenne avec ses expositions : Permanente (forêts et bois du monde) et temporaires et d'autre part l'entreprise de 2^{ème} transformation du chêne "Les bois profilés" à Charolles (71) appartenant au groupe DUCERF, client de CFBL.

Ces réunions vous présenteront des résultats encourageants, acquis grâce aux gains d'efficacité apportés par la fusion et à la progression de nos activités. Ils sont consécutifs à votre confiance et aux efforts fournis par les salariés. Grâce à vous tous, CFBL va pouvoir garder un train d'avance... Que chacun soit remercié pour la part qui lui revient !

Poursuivant sur sa lancée, l'exercice 2005 sera une année d'investissements sans précédents.

- Ainsi, les recrutements effectués ces derniers mois (5 techniciens et ingénieurs) permettront de développer l'activité, d'élargir et d'améliorer les services proposés aux propriétaires forestiers comme aux clients bois.
- CFBL s'engagera énergiquement dans l'amélioration de la logistique (voir article : Les plates-formes logistiques) avec la mise en activité de plates-formes logistiques à USSEL et AUTUN ainsi que la construction de nouveaux bureaux sur ces dernières.
- Enfin CFBL poursuivra ses recherches sur la mécanisation des travaux de reboisement et de dégagement pour aboutir le plus rapidement possible à une réduction des coûts correspondants.

La volonté de CFBL est d'investir pour améliorer les prix des bois payés aux propriétaires et diminuer les coûts des travaux. Il est donc important que l'outil que représente votre coopérative reste performant pour faire face aux enjeux des années futures (gérer c'est prévoir) et pour défendre vos intérêts. C'est en engageant CFBL sur ces nouvelles pistes que nous nous donnerons les moyens de réussir.

**Participez nombreux
à ces assemblées générales !**

Le Président,
Elie de COSNAC

LES CONDITIONS ÉCOLOGIQUES DE L'ANNÉE

Chacun sait comme la production forestière est dépendante des variations climatiques. C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années, votre coopérative vous fournit des renseignements sur les données météo. L'analyse suivante est effectuée à partir des chiffres Météo France.

La pluviométrie :

Elle a été très importante en janvier, très faible en février et normale en mars 2004. Ainsi, les précipitations du premier trimestre s'établissaient entre 201 mm à Montbard (21) et 322 mm à Ussel (19). Ailleurs, on a constaté des situations plutôt normales : 223 mm à Nevers (58) et Autun (71) et 264 mm à Matour (71).

Le second trimestre, plutôt sec, a compliqué le travail de plantation et les reprises ont parfois été difficiles. Le déficit pluviométrique a été très marqué pendant cette période sur les stations de Autun (- 35 %), Matour (- 32 %), Montbard (- 25 %). La situation fut meilleure à Ussel (- 9 %) ou Nevers (- 10 %).

Le maximum de sécheresse fut atteint partout au mois de juin, avec moitié moins de pluie que la normale (de 23 à 44 mm).

Heureusement, "un magnifique été pluvieux" fit le plus grand bien à nos plantations ! Le record fut atteint au mois d'août avec 210 mm à Ussel, et jusqu'à 199 mm à Matour, 133 mm

à Nevers, 113 mm à Autun et 93 mm à Montbard.

En revanche, le mois de septembre 2004 a été sec mais sans conséquence sur les peuplements.

La fin de l'année n'a pas trop varié des normales pluviométriques saisonnières à l'exception d'un mois de novembre souvent sec comme à Montbard et à Ussel (43 mm) et à Nevers (30 mm).

Sur l'ensemble de l'année, la pluviométrie correspond sensiblement aux moyennes annuelles avec des différenciations géographiques : Autun (Nord 71) et Montbard (21) furent légèrement en dessous de la moyenne tandis que les autres stations suivies furent au contraire plus arrosées que la normale.

Les températures :

Les températures moyennes ont été assez conformes à la "normale". Le mois de mars s'est distingué en étant plus froid que d'habitude : Moyenne mensuelle de 4,4°C à Ussel ; 5,5°C à Autun et Matour, 6°C à Nevers et 6,1°C à Montbard.

Le nombre de jours de gel a été presque aussi important en mars qu'en janvier et février

(12 à 19 jours). C'est par contre en janvier que les plus basses températures ont été enregistrées : - 14,5°C à Ussel, - 11°C à Autun et Matour, - 7,5°C à Nevers et - 6,6°C à Montbard.

Les mois de juin (au moment où le besoin en eau des plants est le plus important) et octobre se sont distingués par leur température moyenne élevée. Ainsi, la combinaison "températures élevées et déficit pluviométrique" du mois de juin explique-t-elle les problèmes rencontrés par nos jeunes plantations.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les températures moyennes du mois d'août furent plutôt conformes à la moyenne de ce mois. On n'a pas enregistré de très grosses chaleurs tout au long de l'année 2004.

Quant au vent, devenu une préoccupation majeure depuis la tempête de 1999, les chiffres de l'année ne donnent pas d'éléments exceptionnels et nous n'avons pas connu de grosses rafales. On ne note aucun jour avec des vents de plus de 100 km/heure sur les stations que nous suivons. Pour mention, signalons seulement le mois de janvier nettement plus venteux que normalement (+ 50 % à Matour ; + 36 % à Autun).

Au final, une année climatique assez satisfaisante pour les forêts, même si on a eu "chaud" au mois de juin !

richard.lacheze@cfbl.fr

TEMPÊTE EN SUÈDE

Les 8 et 9 janvier 2005, une forte tempête a balayé le nord de l'Europe, occasionnant des dégâts sans précédent dans les forêts suédoises. Les intempéries ont fait 14 morts, dont 7 en Suède et d'importants dégâts matériels en Irlande, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Danemark, en Suède et dans les pays baltes.

En Suède, les dégâts sont les plus importants depuis une centaine d'années. Les dégâts sont évalués à 80 millions de m³ soit un peu plus d'une année de récolte essentiellement dans le tiers sud du pays. La Suède se trouve aujourd'hui presque dans la situation que nous avons connue en France en décembre 1999. A titre de comparaison, 140 millions de m³ représentant 4 années de production avaient été balayés par le vent. Cette nouvelle tempête ne manquera pas d'avoir des conséquences économiques sur le marché du bois, notamment du bois blanc.

richard.lacheze@cfbl.fr

FORÊTS À VENDRE

Commune de Villargoix (21) :

84 ha : 12 ha de résineux, 2 ha de plantations de frênes et 60 ha de feuillus bien desservie, chasse libre.

Contact : Richard LACHEZE, CFBL La Roche Vineuse (Tél. 03.85.51.66.10)

Commune de Bugeat (19) :

Forêt de 143 ha située contre le bourg de Bugeat. Environ 50 % de la surface est constituée de feuillus vieillies (taillis à bon potentiel d'amélioration et vieilles futaies de hêtres).

Le solde se partage en peuplements résineux étagés dans toutes les classes d'âge : 10 % post tempête, 17 % de douglas de 20 à 40 ans, 6 % de futaie irrégulière, 2 % de vieille futaie de mélèze essentiellement et 15 % de divers essences (grandis, sitka, pectiné, mélèze, pin).

Le massif est ouvert au public et sert tacitement de support pour le centre d'entraînement national de Bugeat. En outre, ce dernier est bordé sur la moitié de son peuplement par la rivière Vézère dont les abords font partie de la ZNIEFF de Haute Vézère.

Contact : Bernard PALLUET, CFBL Ussel (Tél. 05.55.46.35.00)

LE BOIS ÉNERGIE SE DÉVELOPPE

Afin d'atteindre les objectifs européens dans le cadre des diminutions de gaz à effet de serre, le gouvernement Français au travers du ministère de l'industrie a décidé de lancer un appel d'offre portant sur des installations de production d'électricité à partir de biomasse.

La CRE (Commission de Régulation des Energies) dépendant du ministère de l'industrie est chargée de la mise en œuvre de la procédure.

Ce plan doit permettre la réduction de la consommation des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) au profit des énergies renouvelables (éolien, solaire et toutes énergies vertes). C'est ainsi que le bois entre pour une part essentielle dans l'approvisionnement de ces centrales.

Les résultats de l'appel d'offres communiqués en janvier dernier, ne peuvent que nous réjouir. En effet, il en ressort que plusieurs centrales électriques alimentées au bois devraient voir le jour en Limousin. Parmi celles-ci, l'une à Meymac et l'autre à Ussel, au cœur historique de l'activité de CFBL.

A Meymac, le projet représente 14 MWe (mégawatts électriques) et devrait consommer 85.000 tonnes de bois dont 45.000 tonnes de plaquettes forestières proposées par le groupe de coopération forestière dont CFBL fait partie.

A Ussel, le projet est de 20 MWe uniquement approvisionné en plaquettes forestières.

On peut toutefois regretter dans ce premier choix, l'abandon des projets de La Roche en Brénil (21) et de La Machine (58). Espérons qu'ils feront partie d'une éventuelle deuxième adjudication.

Quoiqu'il en soit, ces nouvelles potentialités de marché doivent être considérées comme une excellente garantie pour l'environnement et pour la filière bois ; même si aujourd'hui, le prix d'achat de ces usines de co-génération reste très bas et ne laisse pas forcément envisager une rémunération de la matière première.

Les utilisations de plaquettes forestières pourraient cependant permettre de réduire les coûts de certaines interventions (broyage de rémanents, éclaircies précoces, traitement de bois non commercialisables...) et d'améliorer en fin de compte, la rentabilité de l'investissement forestier.

Ces projets sont une opportunité pour dynamiser la gestion des forêts se trouvant face à des impasses technico-économiques. Par ailleurs, les volumes

de bois qui alimenteront ces projets seront essentiellement du bois "+", en synergie avec les autres débouchés de trituration.



Source : UCFF - P. LEON

richard.lacheze@cfbl.fr

CFBL CRÉE UNE FILIALE

Le conseil d'administration de CFBL a décidé la création d'une filiale à compter du 1er janvier 2005.

Cette société a été nommée **B.BAL** (Bois Bourgogne-Auvergne-Limousin)

C'est une **E.U.R.L détenue à 100 % par CFBL** avec un capital social de 100.000 €. Son gérant est le Directeur Général de CFBL, Lionel SAY, et son siège social est le même que celui de CFBL, c'est-à-dire ZA du Theil à Ussel,

L'objet de B.BAL est le **négoce de produits agricoles, forestiers et produits annexes de la forêt**, et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à la forêt et de nature à favoriser le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Pourquoi la création d'une filiale ?

Il faut rappeler que les statuts d'une coopérative comme CFBL prévoient que les opérations commerciales d'apport de bois et de vente de services doivent se faire (au moins à 80 %) avec des propriétaires adhérents à la coopérative, dans des zones où celle-ci est agréée.

Or, dans le cadre des demandes qui lui sont adressées (par des propriétaires forestiers, clients ou fournisseurs), CFBL est amenée à intervenir dans des zones où elle n'a pas encore d'agrément ministériel (demande en cours).

En effet, l'expérience de CFBL et la qualité de ses prestations intéressent bien au-delà de ses bases, amenant des tiers non adhérents, à lui demander ses services dans tous ses domaines de sa compétence.

En outre, pour assurer le respect de certains marchés, ou pour optimiser le transport, CFBL est parfois conduite à s'approvisionner chez des propriétaires non adhérents.

Autant de raisons qui ont conduit à la création de B.BAL.

Quelles conséquences pour les adhérents ?

En créant cette filiale, CFBL se dote simplement d'un nouvel outil pour augmenter ses performances. C'est pourquoi les conséquences pour les adhérents ne pourront être que positives sans modifier la bonne qualité des relations.

richard.lacheze@cfbl.fr

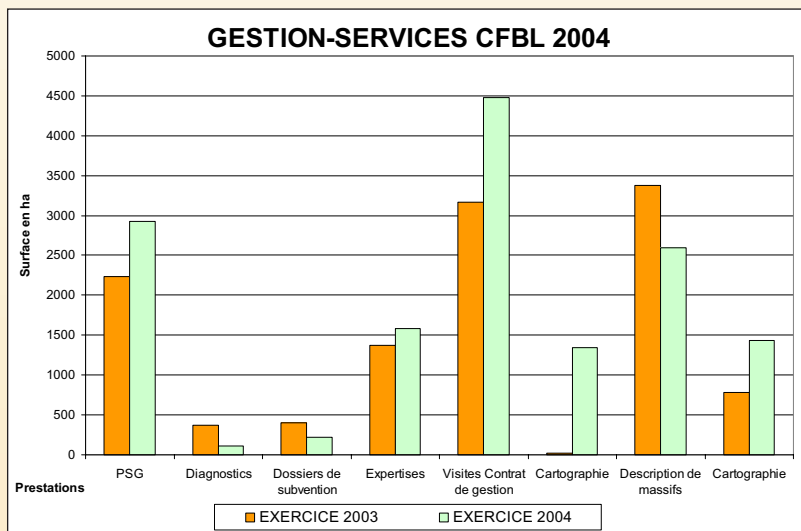
2004, UNE ANNEE RECORD pour la GESTION-SYLVICULTURE !

L'année 2004 aura été une très bonne année pour CFBL en matière de gestion et de sylviculture.

GESTION FORESTIÈRE ET SERVICES

En gestion et productions de services, tout d'abord, CFBL a augmenté globalement son domaine d'intervention de 18 % en surface et de 11,5 % en chiffres d'affaires (402 k€). Les contrats de gestion et d'engagement réciproque passés avec les sylviculteurs se sont développés au rythme de plus de 40 % en surface. Ils représentent un axe fort de développement de notre coopérative. Couplés à l'informatisation de la cartographie, ils ont permis de conforter les relations qui unissent les sociétaires de CFBL avec leur coopérative. Les documents de gestion et leur actualisation post-tempête sont en augmentation par rapport à 2003 (+ 31 % en surface). Mais il reste encore beaucoup d'efforts à faire en ce sens, notamment avec l'abaissement du seuil de surface pour les PSG dans les propriétés bénéficiant d'aides publiques. L'objectif quantitatif et qualitatif sera encore plus ambitieux pour 2005 avec la systématisation de la cartographie informatisée de tous les documents de gestion et contrats de gestion tant en Auvergne/Limousin qu'en Bourgogne...

Le graphique ci-après témoigne au cours de l'exercice des surfaces traitées par grands types de prestations :



Les surfaces concernées par les dossiers de demande de subventions sont en diminution. En effet, en 2003, le nombre de dossiers traités s'était élevé à 97 pour une surface de 396 ha induisant en 2004, un "pic" de reboisement. A contrario, en 2004 la chute du nombre de dossiers (46 pour 222 ha) conduit à une prévision à la baisse des travaux pour 2005. Ceci est fort regrettable quand on connaît l'arsenal d'aides financières mis à disposition des sylviculteurs.

michel.moulin@cfbl.fr

TRAVAUX DE SYLVICULTURE ET REBOISEMENT

Année faste, cet exercice 2003/2004 avec 534 ha de reboisements réalisés contre 380 ha en 2002/2003, record historique ! 534.608 plants mis en terre dont 84 % de résineux, avec le Douglas comme essence "phare" et 16 % de feuillus avec par ordre d'importance le Chêne Rouge d'Amérique, le Hêtre commun et l'Erable sycomore.

Qui plus est, cette campagne de plantation s'est déroulée dans des conditions météorologiques relativement favorables. Le taux estimatif de regarnis établi à la clôture de l'exercice est de 6 %.

Les travaux de sylviculture ont eux aussi bénéficiés de cette embellie avec :

- une augmentation de 46 % des surfaces ayant fait l'objet de travaux mécaniques (618 ha),
- une augmentation de 134 % des surfaces ayant bénéficié de travaux manuels (992 ha),

Soucieuse de son efficacité auprès de ses adhérents, CFBL a également mis en place des essais de mécanisation pour certains travaux réputés pénibles et pour lesquels la main d'œuvre fait cruellement défaut.

En Limousin, l'action menée conjointement avec la Région, l'Etat et le CRPF dans le cadre de la gestion concertée par massif permet de lutter contre l'atomisation des interventions et le morcellement de la production en petite propriété. En 2005, l'A.D.E.L.I. (Association pour le

Développement Equilibré de la forêt Limousine) devrait nous aider dans ce sens.

L'ensemble de ces travaux ont porté les chiffres d'affaires à 1.651 M€, soit une hausse de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent.

En conclusion, l'activité du service " Gestion Sylviculture " au cours de l'exercice confirme l'investissement fort de la coopérative dans son cœur de métier : la gestion forestière et la sylviculture des parcelles forestières des sociétaires. Les résultats obtenus nourrissent l'espoir de bâtir le développement de CFBL sur des fondations de plus en plus solides.

michel.moulin@cfbl.fr

CHIFFRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ CFBL

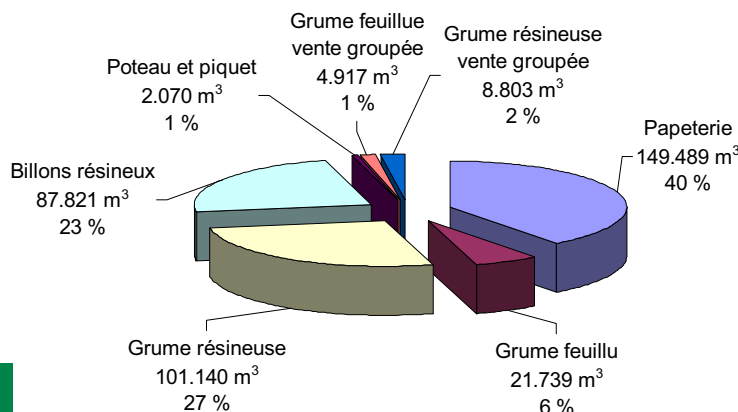
	2003	2004
Chiffre d'affaire en millions d'€	12.498 €	17.924 €
Résultat net en %	2,4 %	3,7 %
Nombre de salariés de l'exercice	61	63

EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION FORESTIÈRE

375.979 m³ ont été commercialisés par CFBL, soit une augmentation de 19,5 % du volume apporté par les adhérents. La progression concerne essentiellement les volumes de petits bois (trituration et billons résineux) et pas du tout les chablis dont le traitement s'est achevé au cours de l'exercice antérieur.

Le graphique ci-après détaille la répartition des ventes de bois par produit. Il montre bien la forte proportion de petits bois valorisés par la coopérative (65 %) et la diminution du volume proposé en ventes groupées (- 18,6 %).

Répartition des bois vendus sur 2004



QUELLES SONT LES PARTS DE MARCHÉ DE CFBL ?

Il est difficile de répondre à cette question car il n'existe toujours pas de statistiques exhaustives et à jour dans tous les domaines d'activité de la coopérative. C'est le cas pour en ce qui concerne la gestion forestière et les travaux de sylviculture. Cela est d'autant plus regrettable que l'activité de gestion forestière est le cœur du métier de CFBL.

Les seules statistiques fiables disponibles au plan départemental proviennent des Enquêtes Annuelles de Branche (EAB). Elles sont élaborées par le service statistique des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt. Celles-ci donnent le volume exploité par département et par groupe d'essences. Les derniers chiffres connus sont ceux de 2002.

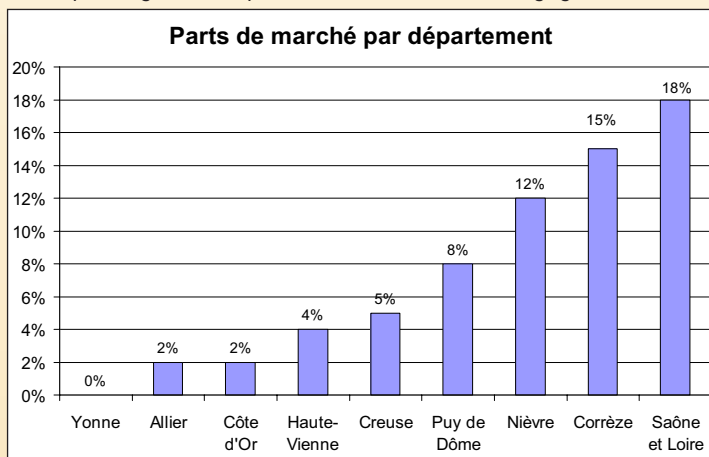
La méthode utilisée pour connaître la part de marché de CFBL consiste à comparer le volume des bois vendus par CFBL, par origine départementale sur l'exercice 2004 avec ceux exploités en 2002 (selon les EAB). Cette méthode est doublement imparfaite car la comparaison ne se fait pas sur les mêmes années et le marché de la coopérative est limité à la seule forêt privée. Or, si en Limousin, la forêt soumise (c'est-à-dire gérée par l'ONF) ne représente que 5 % de

la surface, elle représente 1/3 de la surface en Bourgogne.

Les résultats sont les suivants :

Globalement, CFBL commercialise 8 % des bois du Limousin, 7 % de ceux de la Bourgogne et 3 % de ceux de l'Auvergne (en ne travaillant que sur 2 départements parmi les 4 de l'Auvergne).

La connaissance de ces chiffres est intéressante. En effet, plus l'action de la coopérative est intense sur un territoire, plus elle est efficace. Elle rend alors de meilleurs services à ses adhérents (réduction des temps de déplacement, meilleure organisation des flux logistiques, réduction des coûts pour les sous-traitants). C'est pourquoi, l'action de la coopérative pour les prochaines années sera axée sur un renforcement de son activité dans les



neuf départements sur lesquels elle travaille, en écartant toute expansion géographique en dehors de cette zone.

lionel.say@cfbl.fr

OÙ VONT LES BOIS DES ADHÉRENTS CFBL ?

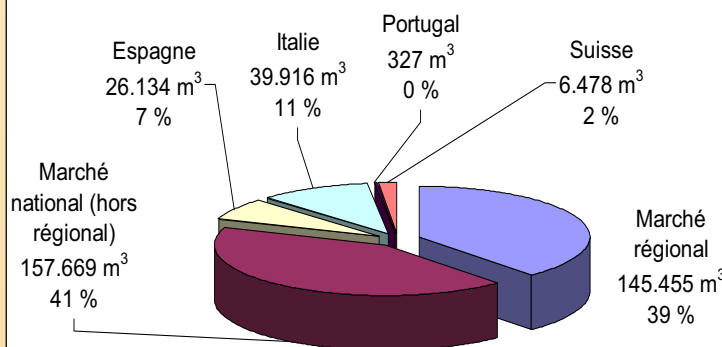
L'analyse des ventes donne la répartition suivante :

Le marché régional (Auvergne-Bourgogne-Limousin) représente seulement 39 % des volumes qui se répartissent en 88.524 m³ vendus en Limousin, 39.605 m³ en Bourgogne et 17.326 m³ en Auvergne pour un total de 145.455 m³.

41 % des bois vendus sont livrés en dehors de ces trois régions sur la France et nécessitent une organisation de transport longues distances. Les 20 % restants sont exportés en Espagne (7 %), Italie (11 %) et Suisse (2 %).

Les volumes traités sur l'Espagne et le Portugal sont en baisse par rapport aux années précédentes, mais ces marchés restent importants stratégiquement pour écouler les bois des forêts des sociétaires de CFBL. En revanche, le volume vendu en Italie a progressé de 10.000 m³ par rapport à 2003. Ce pays est une plate-forme commerciale importante en Europe et il est opportun d'y saisir des parts de marché.

Répartition géographique des ventes en 2004



richard.lacheze@cfbl.fr

BILAN DU MARCHÉ 2004

Les résineux :

- Qualité charpente : Le marché du sapin et de l'épicéa, a été perturbé par des bois d'importation de Belgique, Allemagne et Pays scandinaves. Pour ces essences, nos ventes se sont plutôt orientées vers l'Espagne et vers l'ouest de notre pays. Par contre, la demande sur le douglas est en pleine expansion et a été soutenue tout au long de l'année.
- Emballage : La demande est forte dans toutes les essences avec des prix bas, mais stables.
- Bois d'industrie : La consommation des papeteries utilisatrices de bois rouge (douglas, pin) est restée stable. Cependant les industries du panneau ont beaucoup consommé, profitant de l'embellie dans la construction. Les livraisons de bois blancs (sapin, épicéa) ont été très élevées au premier semestre 2004, puis ont très fortement régressé en raison de la hausse des prix de transport par rail.

Les feuillus :

- Le bois d'œuvre de qualité supérieure a été fortement demandé en 2004 avec des prix en progression. Le parquet continue à se distinguer, tandis que le bois d'œuvre de qualité secondaire reste sur une demande stable. Toutefois nos marchés italiens permettent des ouvertures intéressantes.
- En hêtre, le marché toujours morose favorise une tendance à différer les coupes de gros bois. Ce n'est pas le cas pour le peuplier pour lequel la demande est saisonnière : les prix restent stables, la belle qualité de bois jeunes bien élagués est toujours recherchée.
- Bois d'industrie : La demande de chêne et châtaignier, a été stable alors que, profitant du prix élevé du baril de pétrole, le bois de chauffage a connu une très forte demande au 2^{ème} semestre 2004.

PERSPECTIVES DU MARCHÉ 2005

Les résineux :

- Charpente :
 - Epicéas, sapins : le marché devrait rester très perturbé par les importations (voir article tempête en Suède). Grâce aux contrats d'approvisionnement qui fidélisent nos clients et garantissent des volumes réguliers, CFBL pourra commercialiser des quantités identiques à 2004 avec des prix restant stables.
 - Douglas : Forte demande encore en 2005. Les parts de marchés de CFBL devraient encore progresser de 15 % pour absorber la production croissante des forêts de ses adhérents. Le prix de vente est en légère hausse de 3 à 5 % en moyenne.
- Emballage : La demande reste forte en ce début d'année ; elle devrait se maintenir. Les prix restent stables voir en légère hausse de 3 %. CFBL devrait encore augmenter sa production de 15 % en 2005 pour écouler les bois d'éclaircie de ses adhérents.
- Bois d'industrie : En bois rouge, les usines de panneaux devraient maintenir une forte demande. En bois blanc, la demande est forte en ce début d'année mais une incertitude repose sur les prix de transport fixés jusqu'en juin 2005. En effet, une hausse au 1^{er} juillet pourrait perturber fortement ce marché.

Les feuillus :

- Chêne et châtaignier : On devrait rester sur les mêmes bases qu'en 2004 ; il est même possible de faire passer une légère hausse sur les qualités supérieures de bois d'œuvre.
- Hêtre : Pas d'amélioration en vue.
- Peuplier : Dans un marché assez difficile, on devrait maintenir les prix de 2004.
- Bois de chauffage : La forte demande devrait se poursuivre : c'est un marché qui s'organise en même temps qu'il se développe.

alain.prevosto@cdbl.fr

LA CRÉATION DE PLATES-FORMES LOGISTIQUES : POURQUOI ?

Le transport, le stockage et la manutention représentent une part financière importante dans la mobilisation des bois. C'est pourquoi, l'approche logistique globale prend un aspect stratégique essentiel dans la compétitivité de l'entreprise.

En effet, alors qu'en 2003 CFBL mobilisait 90.000 tonnes de bois par le fer, la hausse des tarifs SNCF (près de 30 % sur certaines destinations) a stoppé de fait l'utilisation de ce moyen de transport. L'ensemble du "frêt" fer de la coopérative s'est donc reporté sur la route, soit l'équivalent de 3.000 camions par an.

Cette situation a généré au niveau national, une demande de transport supérieure à l'offre et par conséquent un déficit de moyens. Ce dernier, lié à la hausse du prix de baril (environ 0,15 € par litre entre 2003 et 2004) a finalement provoqué une augmentation moyenne de 5 % des coûts de transport.

C'est pourquoi, afin d'anticiper et de traiter les difficultés liées à cette brutale évolution, la coopérative a engagé une réflexion qui a conduit son conseil d'administration à décider de la création d'une première plate-forme logistique à Ussel. Les conditions à réunir

pour la réussite d'une telle entreprise peuvent être résumées comme suit :

- Pouvoir accéder à un point de chargement proche des grands axes et accessible par tous temps.
- Capturer des camions généralistes de flottes importantes par le système de bourse de "frêt".



- Assurer le pesage des véhicules afin de respecter la réglementation des transports et optimiser le chargement des véhicules conformément au décret de la loi d'orientation sur la forêt (52 tonnes pour 5 essieux, 57 tonnes pour 6 essieux).
- Diminuer les temps d'attente, de chargement et de manutention.

Une plate-forme logistique provisoire fonctionne depuis le 1er septembre sur la commune d'USSEL (19). A terme, l'achat d'un terrain est prévue sur cette même zone d'activité de l'Empereur.

Par ailleurs, en Bourgogne, sur la zone d'activité de Bellevue à AUTUN (71), un projet identique est en cours de réalisation.

patrick.lilepalette@cdbl.fr

UNE VENTE DE BOIS SUR PIED HISTORIQUE

Historique, la vente de "l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers du Limousin" l'a été à plus d'un titre. En effet, elle fut la première vente de bois sur pied organisée par cette structure depuis la tempête de 1999 ainsi que la première vente de bois à se dérouler au tout nouveau marché au cadran d'Ussel (19).

Elle commercialisait les bois des adhérents des deux coopératives forestières CAFSA et CFBL ainsi que ceux des clients des cabinets d'experts COUDERT et RIBOULET.

Etaient proposés à la vente 40.107 m³ de résineux dont 67 % de bois blanc (épicéa commun, épicéa de sitka et grands). Les volumes de douglas s'élevaient à 8.900 m³ répartis en 39 lots dont très peu originaires de coupes rases.

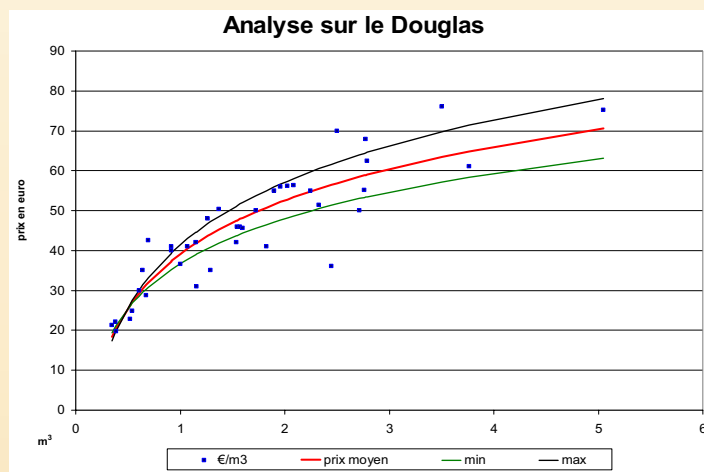
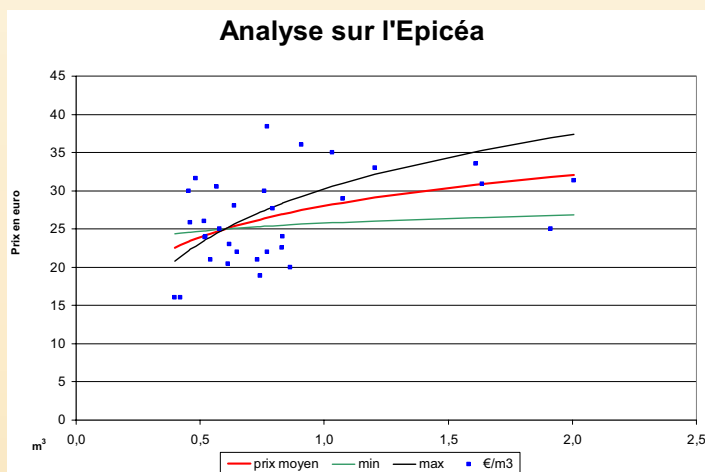
Les bois certifiés PEFC représentaient 21 lots sur 64 et soit 38 % du volume total.

Le système de vente électronique proposé a permis d'éliminer en bonne partie du phénomène de stress connu lors des ventes à la criée et donné satisfaction aux 33 acheteurs qui avaient décidé de participer en fournissant une caution.

A noter que très peu d'entre eux étaient extérieurs aux régions Limousin et Auvergne et que la plupart des adjudicataires étaient locaux.

La vente s'est déroulée en une seule lecture avec 62 % des lots adjugés. La plupart des coupes d'amélioration proposées ont fait partie des invendus. En revanche, les lots les plus homogènes, les mieux situés ainsi que ceux dont le prix de retrait correspondait à un véritable prix de marchés ont été très bien jugés.

Ci-dessous, l'analyse des ventes des trois principales essences proposées à la vente (source : A. MALO, enseignant à l'Ecole Forestière de Meymac)

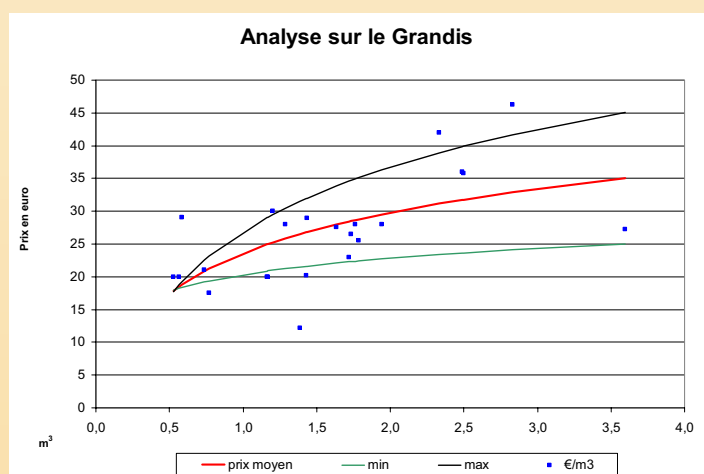


Constatant les fourchettes de prix importantes, il convient de noter que d'un lot à l'autre, des facteurs spécifiques influent sur les conditions d'exploitation et de commercialisation (qualité, cubage, topographie, acheteur local). Aussi, l'avertissement d'usage qui consiste à ne pas prendre les chiffres pour "argent comptant" sont-ils tout à fait justifiés.

L'examen de ces courbes, montre que le différentiel de prix entre les petits et les gros diamètres pour les douglas n'est pas avéré pour les épicéas et les grands. En effet, pour ces derniers, on constate très nettement un aplatissement de la courbe. Ceci s'explique par les besoins actuels en bois de palette et caisserie et à la concurrence avec les bois de qualité en provenance des pays de l'Est ou Nordiques.

On peut conclure à un raffermissement des prix des douglas ainsi qu'à une appréciation momentanée du grandis. Si la première tendance provient du redémarrage des achats des scieries régionales, la seconde réside dans l'excellence des performances de sciage du grandis (vitesse et rendement).

Nul doute que cette vente a confirmé l'affection que portaient nos partenaires à ce mode de commercialisation, notamment pour certains types de lots. Il permet en effet, en une fois, d'accéder à des volumes homogènes et importants. C'est pourquoi, l'outil "vente groupée" doit rester pour les propriétaires un moyen aisé d'accéder aux marchés et, pour nos clients, une source d'approvisionnement régulière.



Pour une meilleure approche et une compréhension plus aisée de la politique qualité de notre coopérative, nous proposerons désormais cette dernière en représentation graphique sous la forme d'une machine forestière.

- 1°. Cette machine repose sur la base de ses six roues à l'image de notre "engagement pour respecter les 6 principes de la gestion durable".
- 2°. Elle fonctionne grâce à un moteur performant contribuant à la "diminution des impacts négatifs de notre activité sur l'environnement" (air, eau, sol, bruit).
- 3°. Donnant de la hauteur pour une bonne vision de l'ensemble des éléments, la cabine matérialise la nécessité de "respecter l'ensemble des exigences réglementaires" (codes rural, civil, du travail et de l'environnement).
- 4°. La machine est équipée d'un grue autorisant les mouvements les plus divers. Elle permet d'obtenir la plus grande précision possible dans la réalisation du travail et "la satisfaction de l'adhérent".
- 5°. En bout de grue est fixé un outil qui, selon sa caractéristique, en façonnant, dégageant ou plantant "donne satisfaction au client" (propriétaire ou industriel).
- 6°. La représentation d'un chauffeur au pilotage, et d'un bûcheron alentour, chacun formé et compétent, montre :
 - "La prise en compte des ressources humaines"
 - "Le souci du travail en équipe et l'entraide qui en résulte"
- 7°. Enfin, la boîte à outil, indispensable pour résoudre les problèmes et rester performant illustre la volonté "d'amélioration continue des moyens et des méthodes" de CFBL.

bernard.palluet@cfbl.fr

RECRUTEMENTS - DÉPARTS

Pierre-Laurent PICHON recruté le 3 janvier 2005 vient renforcer la structure Bourguignonne sur le secteur de La Roche Vineuse (71).

Laurent FONTAINE a été embauché le 10 janvier 2005. Il travaille à l'exploitation des coupes sur le plateau de Millevaches en remplacement d'Alexandre MENINGAND, démissionnaire.

Alexandre MOREAU arrivé le 3 janvier 2005 viendra étoffer les moyens Bourguignons sur le secteur Nièvre (58), après une période de formation sur le secteur Ouest de la Corrèze.

NAISSANCE

Depuis le 12 janvier 2005, Philippe THOMAS, chef d'exploitation sur le Puy-de-Dôme est l'heureux papa d'un 2^{ème} enfant, Simon.

EFFECTIF

Actuellement, CFBL compte 64 salariés.

